

Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires

Date Septembre 2021

Subvention du CEPF 112113

Association de la continuité des générations (ACG)

Cogestion de la future aire marine protégée et pêche artisanale durable

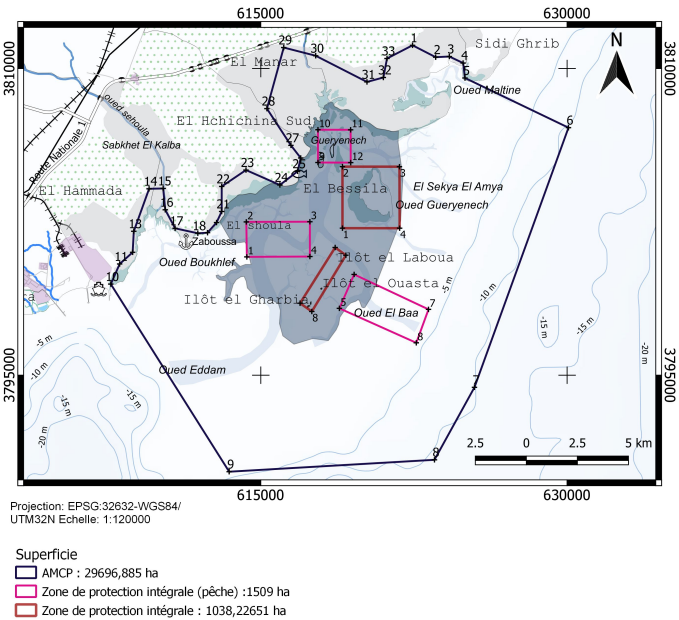
Future aire marine côtière protégée les îles Kneiss, Ghraiba-Sfax

Résumé de la subvention

1. **Organisation** : Association de la Continuité des Générations
2. **Intitulé de la subvention** : Cogestion de la future aire marine protégée et pêche artisanale durable
3. **Numéro de subvention** : 112113.
4. **Montant de la subvention (en 100 000.00 USD)**.
5. **Dates de début et fin de mise en oeuvre du projet** : Septembre 2021 au juillet 2022.
6. **Pays de mise en oeuvre et emplacement des activités nécessitant le cadre fonctionnel** : Les îles Kneiss se situe à 65 Km environ au sud de la ville de Sfax, se situent dans le Golfe de Gabès, au large de la localité d'El Hchichina dans la délégation de Ghraïba.
7. **Synthèse du projet** :

Les îles Kneiss hébergent une multitude d'espèces en flore et faune terrestres et maritimes d'importance à l'échelle des écosystèmes méditerranéens.

La pêche côtière est bien développée dans le site et constitue la principale activité des habitants de la région depuis des siècles. C'est dans ce contexte que l'Association de la Continuité des Générations élabore ce projet pour préserver les méthodes de pêche traditionnelles de Kneiss et donc préserver la biodiversité marine. Des nasses en matières premières naturelles, vont être utilisées pour la pêche du crabe bleu qui va être valorisé et permettre d'autres espèces à être préservées.



Toutefois, on a recours de travailler sur l'appui de la structure de cogestion par le renforcement des capacités de ces membres pour une bonne gouvernance de l'AMCP moyennant des outils innovants utilisant les technologies nouvelles d'aide à une meilleure visibilité et prix de décision, SIG de l'AMCP Kneiss.

Cependant, le couteau, une espèce qui existe dans cette région mais pas réglementé, il est évident de valoriser sa collecte et organiser les circuits de vente et de surveillance sanitaire.

Afin de préserver la biodiversité marine, on a recours à l'immersion des récifs artificiels dans le but de créer des formes d'habitats propices au développement de la faune et de la flore sous-marine et donc participer au développement des écosystèmes marins.

Ainsi, l'**Objectif Global de ce projet** est que la communauté locale, pêcheurs, femmes, jeunes, et les parties prenantes soient conscients de l'importance de la future AMCP et sont engagés pour participer à la préservation de la biodiversité marine par la valorisation de la pêche artisanale et la promotion de la cogestion de la future AMCP des îles Kneiss.

Les objectifs spécifiques sont :

O1 : les acteurs locaux : pêcheurs, femmes et jeunes et les parties prenantes maîtrisant les principes de cogestion qui s'inscrivent dans une dynamique participative pour une meilleure gouvernance.

O2 : les pêcheurs, femmes et jeunes (de la communauté locale) sont impliqués dans la préservation de la biodiversité marine de l'AMCP grâce à la promotion de la pêche artisanale et de ses bonnes pratiques et à la lutte contre toute forme de pêche illicite.

A la fin de notre projet, nous espérons avoir les résultats suivants :

- l'acquisition des connaissances des représentants de la communauté locale et des parties prenantes sur les outils de cogestion de l'AMCP.
- la création d'un site web pour l'AMCP en collaboration avec les parties prenantes et la communauté locale
- l'acquisition des connaissances des membres du comité, écogarde, ONG sur les moyens de suivi et de mesure et leur mise en œuvre
- Une Cartographie des ressources naturelles et des composantes environnementales pour une bonne gestion et aide à la décision est élaborée et mise en œuvre.
- le renforcement des capacités des pêcheurs de la région (H et F) sur les avantages de la pêche artisanale dans la préservation de la biodiversité marine.
- la participation des acteurs locaux et les parties prenantes à la préservation de la biodiversité marine par l'immersion des récifs.
- la promotion et sensibilisation de la pêche au crabe bleu pour la réglementation
- la promotion de la collecte du couteau pour la réglementation
- la valorisation du crabe bleu et du couteau

A long terme, ce présent projet va contribuer sur les différents points suivants :

- La gestion de la future AMCP de 29696.885 ha est améliorée grâce à une plus grande implication de la communauté locale
 - les populations de palourdes (*Ruditapes decussatus*) et couteaux (*Solen marginatus*), évoluent positivement et les stocks remontent suite aux mesures de gestion mises en place
8. Nom complet, titre, numéros de téléphone, et adresse électronique du membre du personnel du Bénéficiaire chargé de ce plan : Dr. Sana Taktak Keskes, 98 413 229, taktaksana1@gmail.com.
9. Date de préparation de ce document : 06-04-2021.

Le Cadre fonctionnel devra décrire le projet et la façon dont les restrictions d'accès aux ressources naturelles et les mesures prises pour aider les communautés affectées. Les communautés affectées doivent avoir la possibilité de participer à l'élaboration du Cadre fonctionnel. En général, le Demandeur devra préparer un projet de Cadre qui sera ensuite diffusé et analysé avec les communautés locales et les autres parties prenantes concernées. Un cadre final sera préparé sur la base de ces consultations. Le CEPF peut fournir des indications sur l'élaboration du Cadre et examinera et approuvera le Cadre final avant d'approuver la proposition finale de projet. Le Cadre fonctionnel doit comprendre les éléments suivants :

A. Contexte du projet

Les îles Kneiss et leurs zones intertidales dont la superficie est 22.027 hectares se situent dans le Golfe de Gabès, au large de la localité d'El Hchichina dans la délégation de Ghraïba, à 65 Km environ au sud de la ville de Sfax. Elles sont formées de 4 îlots qui émergent de la mer à marée haute, mais qui sont entourés de vastes vasières à marée basse, le plus grand, l'Île El Bassila qui couvre 414 Ha. Il s'agit du meilleur exemple de toute la méditerranée d'une zone marine assujetti à la marée. En effet, elles hébergent une multitude d'espèces en flore et faune terrestres et maritimes d'importance à l'échelle des écosystèmes méditerranéens. La faune marine benthique des côtes des Iles Kneiss est composée de 122 espèces, dont principalement les mollusques, les poissons, les crustacés et les bivalves.

Le secteur de l'agriculture et de la pêche aux alentours des îles Kneiss domine avec 62% des activités. La pêche côtière est bien développée dans le site et constitue la principale activité des habitants de la région depuis des siècles.

La disparition rapide des pratiques traditionnelles et douces au profit de techniques de pêche destructives se traduit aujourd'hui, non seulement, par une forte diminution de la biodiversité des espèces pêchées, mais, aussi, par d'énormes baisses des rendements, notamment dans le domaine des poissons dits nobles. La pêche illicite par le Kyss est devenue une pratique très répandue dans le Golf de Gabes, plusieurs espèces marines connues dans la région sont devenues très rares en raison de ces effets de ce type de pêche à savoir la crevette royale, le poulpe, la sole, le loup et la daurade. Aussi bien par l'effet du changement climatique et suite à l'apparition des espèces invasives à savoir le crabe bleu qui affecte les ressources naturelles.

C'est dans ce contexte que l'Association de la Continuité des Générations élabore ce projet pour préserver les méthodes de pêche traditionnelles de Kneiss et donc préserver la biodiversité marine. Les nasses en plastique seront ainsi remplacées par des nasses en matières premières naturelles, certaines vont être utilisées pour la pêche du crabe bleu qui va être valorisé et permettre d'autres espèces à être préservées.

Afin de préserver la biodiversité marine, on a recours à l'immersion des récifs artificiels dans le but de créer des formes d'habitats propices au développement de la faune et de la flore sous-marine et donc participer au développement des écosystèmes marins.

L'agression des fonds est maximale et la surexploitation des espèces marines manifeste. On note également les dérangements de l'avifaune liés à la présence de centaines de pêcheurs à pied (collecte de palourdes notamment durant la saison autorisée). La nature du milieu de la vasière des îles Kneiss semble être propice au développement d'une activité d'ensemencement de palourdes. De fait, la pêche des palourdes constitue la principale activité des femmes de la région des Kneiss. C'est une activité importante sur les vasières de l'île d'El Bessila car plus d'une centaine de personnes se rendent journalièrement pour collecter les palourdes. Cependant, l'augmentation du nombre de collecteurs sans autorisation identifié lors de la première phase du plan de gestion des îles Kneiss (APAL, 2008) peut avoir un impact sur cette richesse, de ce fait la quantité de la palourde à diminuer c'est pour cela les 2 dernières années le gouvernement a fermé la saison de collecte.

Pour cela, elles ont essayé de remédier à cette situation par le travail dans les chAMCPs ou collecte de couteau, une espèce qui existe dans cette région, mais pas assez valorisée. Par ailleurs, il n'existe pas de législation ou de texte qui organise la collecte de cette espèce, les circuits de vente et de surveillance sanitaire ne sont pas identifiés et réglementés. La technique de collecte n'est pas aussi connue par toutes les femmes de la région. Aucune étude ne parle de statistiques ou de circuit de cette espèce.

Toutefois, La réserve naturelle des îles Kneïss est classée Réserve naturelle, ASPIM, Ramsar, ZICO et future AMCP pour cela on a recours de travailler sur l'appui de la structure de cogestion par le renforcement des capacités de ces membres pour une bonne gouvernance de l'AMCP moyennant des outils innovants utilisant les technologies nouvelles d'aide à une meilleure visibilité et prix de décision, SIG de l'AMCP Kneïss.

Bien que la structure de l'association et l'équipe technique actuelle ne sont pas vraiment appropriées pour gérer une aire protégée et de conserver ses ressources naturelles. Par contre, l'association a les capacités suivantes :

- Le staff de l'ACG est un staff bien formé ayant l'expérience et la compétence requise pour gérer et mettre en œuvre des projets.
- L'équipe de l'ACG est habituée à accomplir de grands projets à grands budgets avec des bailleurs de fonds internationaux.
- La compétence de l'ACG et son engagement lui a permis d'obtenir en 2016 le prix national du meilleur projet visant à la promotion de la femme rurale de la partie du ministère de la femme tunisienne.
- En 2018, ACG a reçu aussi le prix de la meilleure pratique de pêche durable par FAO à Malte le 25 et 26 septembre 2018.
- L'ACG a un staff composé de 6 personnes à plein temps dont un chargé administratif, un comptable et deux chargés des projets.
- En plus de son staff, l'ACG a une convention avec le bureau d'emploi pour le recrutement des jeunes diplômés en situation de chômage pour travailler comme volontaires à mi-temps. A travers ce partenariat, ACG a pu encadrer des jeunes diplômées près de 30 jeunes) dans la gestion de projets axés sur l'environnement.
- Le staff de l'association est un staff bien expérimenté, a réussi pendant les années précédentes à gérer avec succès divers projets simultanément et a collaboré avec des bailleurs de fonds internationaux de grande taille
- Des Projets ont été élaborés et mis en œuvre sur ce site par l'association de la continuité des générations en collaboration avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux en vue de promouvoir la préservation de la biodiversité, la lutte et l'adaptation aux effets du changement climatique, le développement durable site, de renforcement des capacités d'écotourisme, et sur la congestion du site.
- L'ACG a donc de l'expérience et de l'expertise pour travailler sur cette AMCP
- Par ailleurs ACG est partenaires de Med Fund, MEDPAN et UNEP MAP, membre du GPML, membre du GEF CSOs Network, et point focal régional North Arica du même réseau.

Ce projet va se focaliser sur la future AMCP ayant une superficie de 29696.885 ha.

Pendant ce présent projet, nos efforts vont être consacrés sur des activités qui vont aboutir sur les résultats cités ci-après :

- Amélioration des connaissances sur la cogestion (principes, outils, législations) du comité de cogestion de l'AMCP
- Le site de la future AMCP est mieux géré avec une meilleure concertation des acteurs concernés
- La filière « couteaux » s'oriente vers une plus grande durabilité, avec une collecte raisonnée, une production de plus grande qualité et un marketing adapté, bénéficiant à 30 hommes et femmes
- La promotion de la pêche artisanale (filet, nasse) au profit des pêcheurs (30 H et 30 F)
- L'implantation de 60 récifs artificiels pour créer des formes d'habitats propices au développement de la faune et de la flore sous-marine et donc de protéger, restaurer au développement des écosystèmes marins
- L'ACG améliore ces capacités et s'implante durablement dans la cogestion du site

B. Mise en œuvre participative

Le développement du cadre fonctionnel a bien été initié par l'ACG lors de la mise en oeuvre de la convention avec l'APAL et Med Fund en tant que cogestionnaire du site. Pendant ce temps, l'approche était basée sur des réunions de concertations avec des différents groupes de personnes, des autorités locales.

Nous avons concerté l'avis des pêcheurs suite à un atelier réalisé en synergie entre les projets financé par Med Pan et Med Fund sur la gestion du site. Ainsi, nous avons effectué des sessions de vulgarisation au profit des petits pêcheurs de la région afin de mettre en valeur l'importance des îles Kneiss comme une future AMCP, l'importance de la préservation de la biodiversité de la zone et la nécessité de lutter contre la pêche illicite. Nous avons également réuni les femmes cueilleuses de palourdes dans le cadre de la journée mondiale de la femme ainsi que les partenaires (direction de pêche, CNSS, ...) afin d'avoir des solutions à leurs problèmes et de trouver des moyens pour la valorisation de la pêche artisanale.

Nous avons effectuée des réunions de concertation avec l'APAL, l'INSTM, Direction de pêche.

C. Critères pour l'éligibilité des personnes concernées

Les îles Kneiss ne sont pas habitées, mais au moins dans un passé récent, elles ont été soumises à une fréquentation humaine importante, lors de la saison de la collecte de palourdes (ou clovisses). « Au moins 250 familles pratiquaient cette activité à Khawela en 1989, avec un total de 1000 familles sur 60 kilomètres de la côte ; 500 familles vivaient pendant neuf mois sur la grande île ; il n'y avait pas de collecte pendant les trois mois de l'été ; au cours de six heures à marée basse 4-5 kilogrammes par personne et par jour sont collectés et vendus pour 3.5 dinars au commerçant local, qui les revend à 4.7 dinars au centre de Gargour.

Selon l'Office National de Pêches, la saison de collecte de clovisses est du 1 octobre au 15 mai, mais apparemment, il y avait une surexploitation. Les permis de collecte ont été introduits en 1988. Cependant, le contrôle n'est pas pratiqué

Selon UNEP (2002) quelques 300 à 400 personnes, surtout des femmes, s'adonnaient à cette activité sur les vasières à marée basse (surtout de novembre à avril), et campent sur l'îlot El Bessila (UNEP, 2002). Il paraît que le nombre de personnes concernés ait diminué ces derniers temps à 250 ; les camps sur l'îlot ne se font plus et les récolteurs viennent chaque jour en camion depuis les trois petits ports locaux ;

La pêche a toujours été une activité économique importante ; il y avait vers en 2001 à Khawela 50 embarcations à rames et 35 à moteur (UNEP).

La réglementation et la législation qui régit la collecte de palourde (c'est une activité saisonnière ou la femme travaille pendant 6 mois et pendant seulement 20 jours au cours d'1 mois), de ce faite, il y a restriction à l'accès à la ressource.

Des petits pêcheurs qui collectent les vers (appâts pour la pêche sportive ou la pêche à la canne) à aggraver encore la situation puisqu'il diminue la palourde.

Vue le manque de stock de palourde, le ministère a décidé de fermer toute la zone, il s'agit d'une restriction qui a empêcher les femmes de travailler et d'avoir un produit à vendre ce qui a impacter leur condition socioéconomique. Il on est de même, pour les petits pêcheurs subissent l'effet de la pêche illicite par les

grands embarcations qui ont conduit à la réduction du stock, cette pêche va entraîner avec elles les petits poissons, les algues.... avec ce type de matériel donc il ne reste presque rien.

D. Mesures visant à aider les personnes touchées

Ce projet va permettre grâce à ses différentes activités la sensibilisation et le renforcement des capacités des pêcheurs hommes et femmes sur la pêche artisanale durable et sur la préservation de la biodiversité Marine dans l'AMCP Kneiss, un changement de comportement qui va devenir plus responsable envers l'écologie pour les générations futures.

En plus, la mise à disposition au profit des pêcheurs femmes et hommes des outils de pêche artisanale, des moyens de lutte contre la pêche illicite, des moyens de valorisation de la pêche de certaines espèces invasives, la lutte contre la pollution par les déchets de filets de pêche et de plastic, vont permettre une amélioration de la biodiversité de certaines espèces devenues rares (palourdes, dorade, loup, Pataclée, sèches, ...). Par ailleurs, nous allons grâce à ce projet tenter d'améliorer les conditions socio-économiques de la communauté locale (petits pêcheurs et femmes cueilleuses de palourdes) en offrant de nouvelles opportunités qui leur permettent de garantir des sources de revenus durables (conception de filets, pêche par des nasses le crabe bleu, ...).

Ce projet va permettre aussi aux pêcheurs et aux femmes de la zone, grâce à une approche participative, d'acquérir un nouveau savoir-faire sur la collecte et la valorisation du couteau, espèce peu connue et peu commercialisée. En effet, ce produit utilisé et consommé sur le marché Tunisien sans aucune réglementation, peut être valorisé et mieux organisé, grâce à l'élaboration d'une politique publique proposant un texte et une réglementation adaptée pour sa collecte et sa commercialisation. Les femmes vont pouvoir ainsi s'organiser autour d'un nouveau produit qui peut trouver aussi un marché à l'extérieur. Toutes les activités vont impliquer des experts, chercheurs, scientifiques, communauté et pêcheurs pour concrétiser les résultats attendus.

En effet, la communauté sera plus impliquée dans la réalisation des activités du projet et la concrétisation de ces résultats.

Ce projet a en plus du volet préservation et promotion de la pêche artisanale, un volet cogestion qui va être évoqué ; Ce processus a été initié par les actions des projets travaillés avec Medpan et Med fund. Dans notre projet, une évaluation de cette cogestion, ses points forts, ses points faibles et ses opportunités va nous permettre une meilleure visibilité et une mise en place d'actions concrètes qui réunissent toutes les parties prenantes pour réussir et améliorer ce processus. Toutes les parties prenantes vont se mettre autour d'une table avec le partage d'un même objectif qui est la bonne gouvernance de cette future AMCP et sa préservation. Un renforcement des capacités des parties prenantes sur la cogestion et une prise de connaissance d'autres modèles de bonnes pratiques dans d'autres AMCP, vont garantir l'implication et l'engagement des parties parentes et de la communauté locale. La bonne gestion de cette future AMCP avec cette nouvelle approche participative, une évaluation continue des actions correctives concertées et la mise en place d'un système d'information géographique de l'AMCP, vont être le garant de la durabilité de ce projet.

E. Mécanisme de résolution des conflits et des plaintes.

Afin de bien gérer les conflits, un mécanisme de résolution des conflits sera mis en place par le comité de projet. En effet, moyennant une approche participative, toutes les activités et actions exécutées dans l'atelier sera mis en place en accord et concertation avec le comité de pilotage et les représentants de la communauté locale. En cas de plainte, la personne peut directement témoigner au près du chargé de communication du projet ; les coordonnées de l'association seront partagés et diffusés sur les réseaux sociaux et à chaque action sur terrain.

Si un problème persiste, le comité de pilotage peut se réunir pour se concerter et discuter du problème présent afin de trouver une solution et résoudre le problème.

Dans tout mécanisme de règlement des doléances : "Toute doléance soulevée auprès des responsables du projet sera transmis à l'équipe régionale de mise en œuvre et au directeur des subventions du CEPF dans un délais de 15 jours. Les responsables du projets communiqueront également à ce moment une description des réponses apportées pour traiter la doléance. Si le demandeur n'est pas satisfait des réponses apportées, il pourra soumettre la doélançe directement au directeur exécutif du CEPF à l'adresse cepfexecutive@conservation.org.

- Coordonnées téléphoniques de l'organisation bénéficiaire : 74 400 252
- Coordonnées électroniques de l'organisation bénéficiaire : acg.generations@gmail.com
- Coordonnées téléphoniques et électroniques de l'équipe régionale de mise en œuvre du CEPF (RIT) : CEPF-MED-RIT@birdlife.org
- Coordonnées du Directeur de Subvention pour la Méditerranée : Pierre Carret pcarret@cepf.net
- L'email du Directeur Exécutif du CEPF: cepfexecutive@conservation.org

Pour communiquer notre projet, les parties prenantes auront des fiches projets sous forme de flyer au début du projet. Ces fiches présentent l'objectif du projet, ces principaux résultats ainsi que les logos et les adresses. Par ailleurs, au cours de l'atelier de lancement qui sera médiatisé, ou les parties prenantes seront présentes, l'association va présenter le projet, son cadre logique, ces activités et ces résultats attendus. Grâce à la présence du média qui va nous accompagner tout au long des activités du projet, il s'agit d'un autre moyen pour mieux communiquer le projet.

F. Modalités de mise en œuvre

Pour mettre en œuvre le projet, un plan d'action sera défini dès l'atelier de lancement avec la participation et l'intervention de toutes les parties (chercheurs, universitaires, communauté locale, institution publique..). Ce plan d'action va détailler les actions à faire, le public cible, le rôle de chaque intervenant et le budget alloué..

Ce plan d'action sera par la suite révisé et validé par le comité de pilotage. Des indicateurs seront également mis en place à chaque activité pour pouvoir évaluer le déroulement et l'avancement des activités.

Des rapports de mi-parcours et des rapports globaux seront effectués pour la traçabilité et la visibilité des activités. Des partenariats avec les institutions publiques et les acteurs locaux seront établis pour bien faciliter les procédures et les autorisations nécessaires pour l'exécution des activités.